



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Compte Rendu Comité Directeur tenu en visioconférence le jeudi 16 mai 2024 - 19 h.

Titulaires présents : Éric CHADEFFAUD, Yvon CORRE, Erich COSTA, Yvan COSTA, Sylvain GRÉGOIRE, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Philippe MOREL, Claude OTTENWALTER.

Invités présents : François LASSERRE, membre de la commission électorale

Titulaires absents, excusés : MM. Jean Pierre BILLET, Dominique DESHAYES.

Jean Marc HUET organise la réunion en visioconférence.

Laetitia CLÉMENT rédige le projet de compte rendu avec Philippe MOREL.

Début 19 h 5

Informations sur la santé de JP. BILLET et D. DESHAYES.

Concernant JP. BILLET, les nouvelles semblent satisfaisantes dans l'ensemble.

Concernant D. DESHAYES, son état de santé ne lui permet pas de suivre cette réunion. Nous lui souhaitons beaucoup de courage.

1/ Information sur le compte rendu du dernier comité directeur.

Philippe MOREL remercie les titulaires d'avoir permis la mise en ligne rapide du dernier CR.

2/ Effectifs, clubs et licences.

Il y a 685 licenciés enregistrés. Y. COSTA précise avoir appelé le club de Viry-Châtillon dans le cadre de la course des 24 h de Viry. 17 licences Temporaires ont alors été enregistrées. La région IDF fera une dotation de 100 euros au club de Viry-Châtillon.

3/ Situation Financière. Compte courant et compte de réserve.

- Versement de 100 euros sur le compte de NAVIGA, des licenciés M participent à des courses en Hollande, Italie et Belgique.
- L'équipe de France MRc est inscrite aux CM iMBRA en Hongrie. 1 630 euros ont été envoyés, dont 700 à la charge des compétiteurs.
- Il reste 18 000 euros sur le compte courant.
- JP. HATTET a envoyé la liste des juges des championnats NS/C. Les juges vont recevoir leurs chèques.
- JM. YVES doit envoyer la liste des juges MRc des CF de Cestas.
- S. GRÉGOIRE lui enverra ceux de Wingles après ce week-end.
- Les signatures des comptes bancaires vont être actualisées.
- 46 clubs (soit 3 clubs de moins qu'en 2 023 et 30 licences en moins).

Michel HAINNEVILLE demande confirmation qu'aucun licencié en NS n'ira en Hongrie. Yvan COSTA le confirme.

4/ Solde des redevances aux O.D.

Le solde 2023 a été versé aux O.D. ainsi qu'une avance pour 2024.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

5/ Explication et démonstration du fonctionnement du vote électronique utilisé par la Fédération Française Motonautique.

Démonstration en partage d'écran par Gilles GUIGNARD. Tests du Vote en ligne avec les liens envoyés par mail.

Deux possibilités sont proposées :

- Vote en temps réel pendant une réunion.
- Vote en amont, avec le dépouillement en temps réel.

Problématique :

- Adresses mail : Chaque licencié doit avoir une adresse mail fonctionnelle.

La mise en œuvre et le paramétrage du logiciel sont aisés. Tous les membres ont pu le constater, voir l'enregistrement anonyme des votes au fur et à mesure et enfin recevoir les résultats du test.

Concernant le bureau de vote, Gilles GUIGNARD confirme que deux scrutateurs et un secrétaire sont requis a minima.

Lors de l'Assemblée Extraordinaire FFM pour les votes du RI et règlement du Comité d'Éthique, Gilles GUIGNARD précise que cela sera à main levée lors de la visioconférence. Un vote à bulletins secrets, tel que celui en ligne est obligatoire lorsqu'il s'agit de voter pour élire une personne ou un bureau. Sinon à défaut, un vote à main levée suffit.

VOTE : Les membres votent pour l'adoption de ce logiciel

Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

Le logiciel de la fédération Grandeur est adopté.

VOTE : Les membres votent pour le financement et le partage des coûts du logiciel

Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

François LASSERRE pose la question de quand sera utilisé ce vote électronique : future présidence, comité directeur, commission technique ? Gilles GUIGNARD répond que c'est à chacun des membres de décider. Concernant la commission technique, F. LASSERRE émet des réserves, certains licenciés risquant de ne pouvoir être contactés par mail. Philippe MOREL précise que l'on peut rappeler ces électeurs par téléphone.

Y. COSTA dit qu'il y a plusieurs manières de procéder pour composer une commission technique, celle existant à ce jour n'est pas celle retenue par la FFM.

Michel HAINNEVILLE rappelle ce qui avait dit lors d'une précédente réunion à savoir que les présidents d'OD et présidents de clubs vérifieraient les adresses mail de leurs licenciés d'ici l'automne de façon à ce que le système de vote soit fiable. Les membres du bureau le confirment.

6/ Discussion sur le projet de statuts. Vote.

L'avocat Maître NICOLEAU a retourné le projet avec deux modifications transmises aux membres.

Cela concerne principalement le mode d'élection du Président, les devoirs des membres du Bureau directeur et l'équité homme/femme.

Questions soulevées :

Claude OTTENWAELTER redemande une précision sur les candidatures féminines.

Yvan COSTA responsable de la commission des statuts et RI répond : C'est une question que nous devons débattre en commission avant de demander l'avis du CD. Il faudra se mettre d'accord sur l'application de cette règle gouvernementale imposant une stricte parité homme/femme dans les organismes de direction de notre fédération. Compte tenu de la méthode retenue pour composer notre comité directeur composé de 16 membres dont 2 sièges réservés (docteur et Président de la FFM) 6 sièges pour chacun des 6 Présidents de régions, les 8 sièges restants doivent tenir compte de la proportion du nombre de femmes licenciées et faire que l'écart homme/femme entre les 8 qui seront élus en assemblée générale ne soit pas supérieur à 1.

En clair, il faudrait que sur les 8 membres à élire pour compléter ce futur CD, il y ait au moins 3 femmes pour 5 hommes. Cela n'est qu'une option, il en existe d'autres.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

VOTE Les membres votent pour l'adoption des statuts

Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

7/ Fonctionnement,

Commission des juges.

Réunion le 21 mai prochain, pour validation des stagiaires MRc et NS/C.

Commission technique M

La réunion du 18 mars a été reportée. Jean Marc VALLÉE prend le rôle de responsable de la commission technique. Une autre réunion est à reprogrammer sous peu. La section reprend petit à petit.

Commission technique MRc.

Un nouveau règlement en date de mars 2024 est disponible sur le site de la fédération. Or, ce règlement n'a jamais été adopté par le CD. La question est de savoir qui a autorisé la diffusion de ce règlement sur le site de la fédération. Aucun des membres présents ne l'a autorisé. Il faut revoir le processus de diffusion des informations.

Pour ce qui est du point mentionné, il n'est pas possible de revenir en arrière, donc le règlement est acté.

Sylvain GRÉGOIRE en ce sens propose que soit nommé un référent du comité directeur afin de valider auprès de Robert DEMANGEON ce qui est à publier ou pas.

En attendant comment et quoi répondre aux licenciés en désaccord avec leur commission technique et qui viennent demander si ce règlement a été validé dans les règles. Michel HAINNEVILLE demande si ce règlement est cohérent. Erich COSTA précise la cohérence vis-à-vis du règlement international IMBRA.

Par contre, que penser de sa stricte application dès la 1^{re} année et du manque de bienveillance de la partie concernant le carburant utilisé qui a entraîné la disqualification de deux concurrents ?

Commission technique S

Sylvain GRÉGOIRE reprend le rôle de responsable de la commission. Pas d'actualité particulière.

Déroulement des championnats de France

NS : Tout s'est très bien passé, bonne ambiance, juges en bonne entente.

MRc : Beaux championnats. Très bonne organisation.

S : CF à venir le week-end prochain.

Sylvain relance les membres afin de recevoir les photos de ces CF pour alimenter le site AssoConnect.

L'équipe de France aux CM MRc en Hongrie est constituée.

8/ Communication :

AssoConnect

Sylvain GRÉGOIRE précise qu'il envoie les mises à jour des calendriers par Gmail et non par AssoConnect.

Le site facture les envois de 1 000 mails, en sus du quota, 1,50 euro.

9/ Dates des prochaines réunions en visioconférence

Prochaine commission des Statuts, projet de Règlement Intérieur : le jeudi 20 juin 2024 à 19 h.

Prochain comité directeur : le samedi 28 septembre 2024 à 9 h.

Le Président FFMN par intérim et Secrétaire

Philippe MOREL



Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*